

Intervention Jean-Baptiste Ducatez : CM du 25/04/16

Délibération N°3 : Vente des 2 maisons, collées à l'école Jean d'Azieu.

Ces 2 maisons avaient été construites initialement comme logement de fonction pour les instituteurs. Mais les instituteurs disparaissent, remplacés par les professeurs des écoles qui eux ne bénéficient pas de cette avantage. Et cela fait maintenant des années que ces 2 petites maisons ne sont plus occupées par des instituteurs. Elles étaient encore récemment louées par des salariés de la mairie.

Pourquoi les vendre aujourd'hui ? Nous n'avons pas eu de réponse à cette question. Ce qui apparait clairement c'est la volonté de la mairie de ne pas vouloir réduire son train de vie, cherchant du coup des sous en vendant les « bijoux de famille ».

Nous avons posé également la question de savoir si d'autres alternatives à la vente avaient été étudiés. Pas de réponse non plus à cette question. Et pourtant en dehors de la location à des salariés de la mairie arrivant sur la commune le temps qu'il trouve un logement leur convenant, ces maisons auraient pu aussi servir dans le cadre de l'école à des activités en lien ou non avec des associations. Elles auraient pu aussi servir de logement d'urgence, en cas de sinistre pour une famille, ou de situations sociales critiques. Les besoins ne manquent pas.

Domage que la mairie ne soit jamais dans le dialogue et gère ce dossier comme beaucoup d'autres sans aucune études approfondies.

Nous avons voté contre cette délibération.